

Attestation de réduction des émissions de GES - 2023

Avec l'utilisation de PUR-XTL pour opérer sa transition énergétique,

SARL TPCF

a réduit son empreinte carbone.

Cette réduction, tracée et certifiée, correspond à un total de

107 tonnes de CO₂eq.

Le biocarburant utilisé dispose d'un pourcentage de réduction d'émission de carbone de

93%



Édité et vérifié par ALTENS. Les originaux peuvent être consultés directement sur la plateforme [MyAltens](#).

ALTENS SAS - RCS La Rochelle : 889 212 221 - N° TVA : FR 028 892 122 21 5 place des Coureateurs - 17000 La Rochelle – France - Tel: 05 79 80 65 10

Powered by [Tracific](#).